

**RDV à 20 h 00 – comptage au plus tard à 20 h 30 – fin de comptage avant 01h00  
(à adapter si heure d'été)**

## NOTICE

### Protocole des Indices Nocturnes de Cerfs, Chevreuils, Lièvres communs et Renards aux phares

#### Objectif

Estimer les **tendances d'évolution** des populations Cerfs, Chevreuils et Lièvres à l'échelle des Groupements de Gestion Cynégétique par le calcul d'un **Indice Nocturne**.

#### Période

De fin février à mi-avril, au moment de la repousse de la végétation et après la fonte des neiges.

#### Méthode

Une équipe de comptage est constituée d'un pilote, d'un co-pilote et de 2 à 3 observateurs (« dont 2 éclaireurs ») qui parcourent et éclairent un circuit prédéterminé.

L'Indice Nocturne est le nombre moyen de cerfs, chevreuils, lièvres ou renards vus / km éclairé, déterminé à l'issue de 4 **sorties** « rapprochées » réalisées sur les **mêmes circuits aux mêmes périodes chaque année**.

- Le comptage est réalisé à une vitesse constante de **10 km/h à 15 km/h**.  
Le chauffeur a la responsabilité de ses passagers et doit adopter une **conduite prudente**.

D'une façon générale, **RESPECTER LE CODE DE LA ROUTE**

#### **ATTENTION : GYROPHARE ORANGE OBLIGATOIRE**



- Les **observateurs** éclairent de chaque côté de la route, le plus perpendiculairement possible au véhicule et sans balayage du phare, ils détectent et annoncent **TOUS LES ANIMAUX VUS**. En cas de difficulté pour la reconnaissance d'un animal dans le faisceau du phare, le co-pilote peut confirmer l'observation en utilisant des jumelles (véhicule à l'arrêt) ; si l'utilisation de jumelles ne permet toujours pas de reconnaître l'espèce, cette dernière n'est pas comptabilisée.

En cas d'aller/retour, le tronçon n'est éclairé qu'à l'aller.

- Le **copilote** attribue un numéro d'observation à partir de la fiche Indice nocturne (par exemple n° d'obs. 1) qu'il attribue à une espèce (par exemple : dans la colonne chevreuils vus 3 individus). Une ligne du tableau correspond à une seule observation. Ensuite le copilote report le numéro d'observation sur la carte à l'endroit précis où l'observation a été faite.

**Le respect du protocole est essentiel  
et correspond notamment au respect du circuit.**